

LES NÉGOCIATIONS DES NATIONS UNIES SUR LE STATUT DES FEMMES SE TERMINENT PAR UN ACCORD DIFFICILE.

La conférence des Nations Unies sur le statut des femmes s'est terminée vendredi par un accord des Etats membres pour renforcer leurs efforts afin d'enrayer les violences faites aux femmes.

Si les militants présents ont applaudi cet accord après l'échec des négociations de l'an passé, ils ont cependant émis des réserves suite aux divergences qui demeurent sur les droits à la santé reproductive, un des sujets essentiels en matière de violences faites aux femmes.

L'accord fut conclu après des jours d'intenses négociations se poursuivant souvent tard dans la nuit. Le document final met en avant un certain nombre d'engagements en vue de renforcer les lois et les actions pour prévenir et traiter les violences faites aux femmes quelques soient leurs formes : du trafic d'êtres humains au harcèlement sexuel, en passant par des pratiques traditionnelles violentes. **Les sujets les plus controversés** furent : la santé sexuelle et reproductive, le mariage forcé et précoce, les violences qui interviennent dans des contextes politiques instables, l'idée que la notion d'Etat souverain pourrait être invoquée pour se soustraire aux lois internationales existantes.

« C'était désespérant de voir certains gouvernement revenir sur des engagements de longue date en faveur de la protection des femmes. Les droits des femmes sont devenus une monnaie d'échange dans des négociations politiques qui n'ont rien à voir avec le bien-être des femmes et des petites filles », déplore Vivian Thabet, directrice du programme 'droits des femmes' de CARE Egypte, qui a assisté aux discussions.

Même si l'accord conclu reste imparfait, CARE et ses partenaires se réjouissent que l'accent ait été mis sur la **nécessité de traiter les causes profondes des violences faites aux femmes, notamment par l'éducation et l'autonomisation des femmes et des jeunes filles.**

Deux autres éléments importants et difficiles à obtenir ont été l'accord sur la nécessité de soutenir les défenseurs des droits des femmes et la condamnation de l'utilisation de motifs d'ordre social pour justifier toute forme de violence contre les femmes et les filles.

« Aucune société ne peut justifier un droit à la violence contre les femmes. Pas plus qu'un droit à l'esclavage ou au génocide. Nous ne devons pas nous cacher derrière un relativisme culturel », affirme Philippe Lévêque, directeur général de CARE France.

CARE international a permis à une délégation de 12 militantes pour le droit des femmes venues du Moyen-Orient, d'Asie et d'Afrique d'assister aux débats et d'apporter leur connaissance du terrain. Parmi elles, Anastasia Olembo, spécialiste des questions de genre pour CARE Ouganda :

« Le travail ne fait que commencer. Il faut maintenant traduire cet accord en actions fortes et concrètes sur le terrain. Les tensions qui sont apparues lors des débats sur l'égalité des genres et les pratiques traditionnelles violentes montrent que les milliers de militants pour le droit des femmes, qui ont suivi ces discussions à distance, ont plus que jamais besoin de notre soutien. »

Vivian Thabet poursuit :

« En Egypte et partout au Moyen-Orient, nous avons assisté à de vraies avancées dans le changement des attitudes face à des pratiques comme les mutilations génitales, la violence domestique et les mariages forcés. Les leaders traditionnels et religieux se sont mobilisés pour combattre ces pratiques tout en sauvegardant les institutions locales. Nous espérons que l'accord de la commission des Nations Unies pourra nous aider à faire passer ces avancées à l'échelle nationale. »

CONTACT MEDIAS: Laury-Anne Bellessa, 01 53 19 89 92, bellessa@carefrance.org

A propos de CARE : Fondé en 1945, CARE est l'un des plus grands réseaux humanitaires mondiaux. En 2012, CARE était présente dans 84 pays auprès de 122 millions de personnes. Dans les situations de réponses à l'urgence ou dans des contextes d'aide à long terme, CARE s'attaque aux causes profondes de la pauvreté. Les femmes sont au cœur de nos actions car elles sont un levier essentiel dans la lutte contre la pauvreté. www.carefrance.org